



Tous pour Biot !

JEAN-PIERRE DERMIT

MAIRE DE BIOT

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Chères Biotoises, chers Biotois,

Biot est toujours magique, et cela grâce à vous !

Il y a 6 ans, vous m'aviez accordé votre confiance dès le premier tour de l'élection municipale avec une priorité, celle de **stopper le bétonnage** et de **vous protéger contre les inondations**.

Au terme de ce mandat, **j'ai tenu cet engagement avec force et détermination** pour que **Biot reste cette ville jardin** que nous aimons tant.

J'ai mené de nombreux combats pour **arrêter les projets de construction de 1000 logements**, obtenir **des travaux colossaux de plus de 30 millions d'euros pour lutter contre les inondations** et j'ai aussi **révisé le Plan Local d'Urbanisme** pour préserver notre commune dans la durée avec **des règles beaucoup plus protectrices et respectueuses de notre environnement**.

À votre écoute tout au long du mandat, nous avons investi pour **remettre à niveau nos écoles, entretenir nos routes, embellir nos quartiers et améliorer votre quotidien**.

En 2020, vous m'aviez également confié **la mission de réveiller notre belle endormie pour que Biot rayonne à nouveau** bien au-delà de nos frontières. Avec la volonté d'organiser des **événements de qualité** et l'investissement sans faille de nos services municipaux, nous avons redonné à Biot l'attractivité qu'elle mérite : Biot J'adore Noël, le Biot International Glass Festival et Biot et les Templiers en sont l'illustration et je souhaite que **nous continuions ensemble à être fiers de Biot à travers ces rendez-vous d'excellence**.

Et pour que Biot reste magique demain, pour vous et pour toutes les générations qui nous succéderont, je poursuivrai mes engagements pour **préserver avec fermeté notre cadre de vie, protéger avec ténacité les Biotoises et les Biotois, vous accompagner avec bienveillance** à chaque étape de votre vie et **faire**

rayonner avec ambition notre si belle cité pour nos commerces, nos artistes et nos artisans.

C'est pourquoi avec mon équipe et grâce à nos nombreux échanges, nous avons conçu **un programme concret, pragmatique et sans dogmatisme de 20 engagements pour TOUS et 80 actions pour BIOT**. Il s'inscrit dans la continuité pour mener à bien des projets qui permettront d'**apaiser encore plus ce territoire face aux risques majeurs** et aux **défis environnementaux**. Il est aussi **tourné vers l'avenir** pour préparer notre commune aux évolutions futures à travers l'**innovation**, l'**agriculture** mais également l'**accompagnement de chacun d'entre vous**. Ce programme, nous l'avons élaboré avec **rigueur** et **sérieux** pour que la Ville de Biot conserve des **finances saines** et sa certification AAA délivrée en 2025 par un organisme indépendant.

Le 15 mars prochain, vous choisirez l'équipe qui aura la responsabilité de guider l'avenir de notre commune.

Ainsi, c'est avec **responsabilité** et **enthousiasme** que je me présente à vous ;

Avec l'**expérience** des mandats que vous m'avez confiés ;

Avec **la conviction que Biot mérite d'être protégée** sans concession et **aimée avec passion**.

Pour que Biot continue d'émerveiller ceux qui y vivent.

Pour qu'elle reste ce lieu unique où l'on se sent chez soi.

Pour que Biot reste magique, aujourd'hui et demain.

TOUS POUR BIOT, le 15 mars prochain !

Très sincèrement
Jean-Pierre Dermit
✱

Maire de Biot

Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

Président départemental de la commission des risques majeurs

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



Vous protéger

1/Poursuivre les travaux de lutte contre les inondations pour protéger Biot

Nouveau pont de la Romaine, remplacement des buses de l'A8, déplacement pour mise hors d'eau de la caserne des pompiers, jardin de pluie à la place de l'EHPAD à Biot 3000 avec places de parkings, zones d'expansion de crues et pièges à embâcles.

2/Protéger les Biotoises et les Biotois du risque incendie
Protection des quartiers des Issarts, Saint-Julien, Roquefort avec pistes DFCL et hydrants, subventions pour l'achat de motopompes.

3/Faire des écoles de Biot des lieux protégés face aux évolutions climatiques, en déployant des solutions concrètes pour garantir le bien-être des enfants

Brumisateurs, îlots de fraîcheur climatisés dans toutes les écoles, désimperméabilisation et végétalisation des cours, autoconsommation à E. Olivari.



Agir avec responsabilité

4/Renforcer la tranquillité publique et lutter contre les incivilités

Renforcement de la vidéoprotection dans les quartiers, lutte contre les dépôts sauvages et les incivilités en partenariat avec la gendarmerie, amélioration de la collecte des déchets à Biot village.

5/Gérer les finances communales avec sérieux et responsabilité

Conserver la certification AAA, poursuivre la recherche de financements publics et privés pour les projets biotois, intégrer l'intelligence artificielle dans les services publics.



Votre qualité de vie

6/Embellir nos quartiers

Pavage en pierre de la rue St-Sébastien, aménagement paysager à l'entrée de St-Philippe, enfouissement des réseaux et modernisation de l'éclairage dans les quartiers, mobilisation des bailleurs pour réhabiliter leur patrimoine, subventions aux habitants du village pour retirer paraboles et antennes.

7/Poursuivre la mise en valeur de l'entrée du village

Prolongement du revêtement rouge et enfouissement des réseaux.

8/Faciliter les déplacements du quotidien, en toute sécurité

Élargissement et trottoirs au chemin des Combes, poursuite de la sécurisation du chemin Saint-Julien, création et rénovation de trottoirs (la Baume, les Prés), réfection de la rue Basse (village), mise en service d'une navette entre Saint-Philippe et le village, faciliter l'accès au village et le stationnement, rénovation de la route de la Mer, véhicules partagés.

9/Relier Biot à la mer, à pied et à vélo

Poursuivre la voie verte avec une liaison piétonne jusqu'à la mer.

10/Faciliter la cohabitation des riverains et des parents d'élèves aux abords des écoles

Créer un dépose-minute à l'école E. Olivari, requalifier la place Saint-Éloi pour fluidifier le secteur Durbec.

11/Favoriser et sécuriser l'accès au village à pied

Agrandir et végétaliser le parking St-Jean, créer des chemins pédestres vers le village depuis St-Jean, les Combes et St-Éloi, mettre en place un service voiturier durant la saison estivale.



Préserver l'environnement

12/Maîtriser strictement le développement de Biot pour préserver son identité, ses paysages et sa qualité de vie

Croissance faible de 0,3% de nouveaux logements par an pour préserver une ville jardin.

13/Améliorer durablement la qualité des eaux de la Brague et préserver les milieux naturels biotois

Moderniser la station des Bouillides pour stopper la pollution, initier un atlas de la biodiversité.

14/Redonner une vocation agricole à Biot

Installer des agriculteurs en bord de Brague, pérenniser le bail agricole à St-Éloi, transformer la carrière Silices et Réfractaires en espace agricole.



Pour tous au quotidien

15/Accompagner les Biotoises et les Biotois, à chaque étape de la vie

Nouvelle crèche des Diabiotins, aire de jeux aux abords du village, compagnonnage intergénérationnel, nouvel Espace Famille numérique, mise en œuvre du plan d'actions "Ville amie des Aînés", colombarium au cimetière du village, accompagnement funéraire pour les animaux de compagnie.

16/Prendre soin des Biotoises et des Biotois

Mise en place d'une mutuelle santé communale, lutter contre le moustique tigre...

17/Soutenir les pratiques sportives et culturelles du quotidien, pour tous les publics

Nouveau clos de boules, nouvelle salle omnisport au Campus Sophiatech, un 2^e city stade, rénovation intérieure du centre culturel.



Attractivité et identité

18/Préserver et restaurer notre patrimoine pour les générations futures

Restaurer la ferme Balestra, la chapelle Saint-Pierre et rénover les façades du clocher de l'église.

19/Faire rayonner Biot, au service de ses commerces, ses artisans et ses artistes

Maintenir les événements de qualité, nouvelle signalétique, réaménagement du jardin Frédéric Mistral et installation de WC publics, valorisation des artistes emblématiques de Biot, obtention des labels Destination d'Excellence et Tourisme & Handicap, Assises du Tourisme.

20/Soutenir l'art du verre, pilier de l'identité et de l'attractivité de Biot

Construction et mise en service de la Maison du Verre, jumelages et fédération internationale autour du verre artisanal.

Programme complet :

www.jeanpierredermit.fr